Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260309-202601-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le 5 Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 3 Février 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Gilles FÉREC, Anne-Marie BOUCHER, Philippe PLOUZENNEC, Annick MARCHADOUR, Alain PLAUD, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Marie LOUBOUTIN, Marine HILLION, Damien LE BRIS, Nathalie AUDIC, Myriam BACQUÉ, Michelle AUTRET, Gérard EUGÈNE, Sabrina HASCOËT, Julie-Mary BOEZENNEC

Etaient absents Excusés :
Wilfried POULAIN a donné pouvoir à Joël BLAIZE
Michel LAROUR a donné pouvoir à Nicole BOURHIS

Secrétaire de séance : Annick MARCHADOUR

2026-01
Approbation du procès-verbal du dernier Conseil Municipal

Selon les articles L.2121-23 et R.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de séance doit être approuvé à la séance suivante.

Le Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 4 Décembre 2025 a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux le 27 février 2025.

Après avoir pris connaissance de ce procès-verbal et délibéré, le Conseil Municipal approuve le document.

Vote : 19 Pour : 19

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE LA SECRETAIRE

Joël BLAIZE Annick MARCHADOUR